

LISTE DES ACTIONS DE L'AGENDA 21 PAR AXE

Axe stratégique 1 - Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable : Répondre et s'adapter au changement climatique et aux risques

1.1 Définir un projet global d'aménagement urbain (lutte contre l'étalement, trame verte et bleue)

- > Etablir une vision prospective partagée du territoire communautaire à l'horizon 2030
- > Contribuer à la définition de la trame verte et bleue à l'échelle communautaire
- > Harmoniser le PADD des PLU par des démarches géographiques sectorielles
- > Préserver une dynamique de territoire au travers de la mise en œuvre de la charte paysagère des Costières de Nîmes
- > Animer la Charte Paysagère et environnementale des garrigues intercommunales de Nîmes Métropole
- > Animer la Charte Paysagère et environnementale de la Vaunage
- > Renforcer la politique de réserves foncières sur le territoire communautaire et les partenariats associés
- > Protéger durablement les terres arables par l'action foncière
- > Poursuivre la gestion active du POS de Bezouze (police de l'urbanisme) et conforter progressivement l'action foncière

1.2 Favoriser une offre de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture

- > Développer un Réseau à Haut Niveau de Services intégrant l'ensemble des services à la mobilité de Nîmes Métropole
- > Mettre en place le Plan de Déplacement Interentreprises de l'Actiparc Georges Besse
- > Mettre en œuvre le PDE interne : s'appuyer un site Internet existant et une charte pour favoriser le covoiturage et former les agents de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes à l'éco-conduite
- > Evaluer le Plan de Déplacements Urbains ainsi que l'impact des Bus à Haut Niveau de Service sur la qualité de l'air
- > Enquête Ménage Déplacements (EMD)
- > Réaliser une vélo station, avec un site central en gare de Nîmes et des relais sur les différents secteurs de Nîmes Métropole
- > Développer et mailler un réseau de pistes cyclables intercommunal
- > Créer un maillage des déplacements doux à Clarensac et avec les pistes communautaires

- > Créer des cheminements doux pour les parcours scolaires et les pratiques de loisirs à Caveirac

1.3 Aménager, construire et réhabiliter durablement

- > Réviser le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Nîmes en intégrant des objectifs de DD et en mettant en œuvre une Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.)
- > Elaborer un PLU durable sur la commune de Générac
- > Mener une démarche environnementale globale pour le PLU de Langlade et intégrer l'AEU dès l'amont
- > Développer la charte de construction durable et l'étendre à Nîmes Métropole et aux autres communes
- > Projet de Pôle Urbain Multimodal de Nîmes LGV
- > Etude de programmation urbaine de la Porte Ouest
- > Construire par de nouvelles formes urbaines durables en secteur inondable : le nouveau quartier universitaire Hoche Sernam
- > Mettre en œuvre l'OPAH "réduction de la vulnérabilité du quartier Richelieu"
- > Elaborer à Caveirac un Plan expérimental, global et coordonné, de prévention de tous les risques
- > Mettre en place une broyeuse pour la prévention incendie et la gestion des espaces verts de Bezouze

1.4 Etablir une politique de production et de sobriété énergétiques

- > Réaliser un Bilan de territoire des émissions des gaz à effet de serre et un bilan interne à l'administration de NM et créer d'ici fin 2011 un observatoire des consommations énergétiques
- > Faire le bilan carbone du lycée agricole de Nîmes Rodilhan
- > Inscrire la performance informatique dans le développement durable par le déploiement d'une démarche Eco-TIC
- > Réaliser des économies de CO2 et stimuler le marché des économies d'énergie suite au bilan de la thermographie aérienne
- > Economiser l'énergie dans le patrimoine bâti de Nîmes avec un Contrat de Performance Energétique
- > Réaliser un diagnostic et un plan d'actions énergétique de l'éclairage public à St Chaptès
- > Mettre en place un éclairage public solaire à l'école de Poulx
- > Rénover en basse consommation l'éclairage public de Manduel

- > Rénovation de l'éclairage public pour une meilleure performance énergétique et réduction des consommations
- > Réduction de la consommation électrique de l'éclairage public de la ville de Caissargues
- > Equiper la ville de Nîmes en petit matériel électrique pour le nettoyage
- > Définir la politique de Nîmes Métropole en matière d'énergies renouvelables
- > Rénover le chauffage urbain Nîmois en recourant au maximum aux énergies renouvelables

Axe stratégique 2 - Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : Réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie

2.1 Favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur de développement économique

- > Faire passer la culture de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement durable à travers les « Matinales de Nîmes Métropole »
- > Promouvoir ORIZON, le salon professionnel du développement durable
- > Développer ENERGIES 30, groupement gardois d'entreprises construction durable et énergies renouvelables, favoriser l'émergence d'une filière dans ce domaine
- > Mettre en œuvre une démarche de maîtrise de la consommation d'énergie, dans le bâti et/ou le process des entreprises
- > Mener une action collective régionale tourisme durable
- > Contribuer à la création d'une licence professionnelle sur la gestion des risques naturels et industriels et sur les impacts environnementaux
- > Métroponîmes 2020
- > Développer le chantier d'insertion Addei développement durable pour le recyclage de palettes

2.2 Cultiver la biodiversité et les atouts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité

- > Animer Natura 2000
- > Créer un Observatoire de la biodiversité de Nîmes Métropole
- > MARGUERITES - aménagement d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration avant rejet dans le Canabou
- > Assurer une gestion raisonnée des espaces : action de la commune de Poulx
- > Restaurer le patrimoine de la colline Saint Roch à Caveirac et participer à la création d'un institut de la pierre sèche

- > Lancement d'une activité : balades avec des ânes pour tout public

2.3 Réduire à la source et gérer les pollutions et les déchets

- > Mettre en œuvre à Rodilhan un Plan communal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles
- > Réaliser et distribuer en interne des éconotes recyclés
- > Réhabiliter les carrières et décharges de Poulx
- > Sensibiliser à la qualité de l'air auprès du grand public et dans les établissements publics accueillant la petite enfance
- > Compostage individuel

Axe stratégique 3 - Pour une agglomération solidaire et conviviale : Renforcer les solidarités territoriales et le « vivre ensemble »

3.1 Mailler les équipements, les services de proximité et les services à la personne

- > Intégrer les services à la personne dans la politique de développement économique et la stratégie de communication de Nîmes Métropole avec un événement phare annuel
- > Etudier la mise en cohérence et la réalisation de Plans d'Accessibilité voirie et espaces publics communaux (PAVE) sur Nîmes Métropole
- > Réaliser un éco-complexe sportif et associatif expérimental de Caveirac
- > Promouvoir les conditions d'une bonne santé chez les enfants, les adultes et les personnes âgées en réduisant les inégalités sociales de santé
- > Elaborer et mettre en œuvre un Atelier Santé Ville sur les territoires prioritaires de l'agglomération
- > Prévenir les troubles de l'audition dans les lycées professionnels de la ville de Nîmes et à l'IUT

3.2 Encourager les initiatives créatrices de lien social et d'ouverture culturelle

- > Poursuivre et renforcer la mise en réseau des bibliothèques
- > Créer une nouvelle gouvernance d'acteurs de terrain pour élaborer les projets et actions du prochain Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.)
- > Les ados de Nîmes Métropole font leur cinéma ! (CUCS)
- > Bouger pour être en bonne santé et bien avec et dans son corps

3.3 Garantir l'accès des entreprises et des habitants à la société de l'information

- > GECKO : développer le haut et très haut débit pour les entreprises et les particuliers

- > Elaborer et mettre en œuvre un modèle économique permettant de déployer le FTTH dans les zones d'activité économiques communautaires
- > Elaborer et mettre en œuvre un modèle économique permettant de déployer à moyen et long terme le FTTH (Fiber To The Home) auprès des particuliers de Nîmes Métropole
- > Promouvoir et accompagner le télétravail auprès des entreprises et du grand public de Nîmes Métropole
- > Espaces Numériques à l'école ; inventer, créer et accompagner l'école numérique
- > E-administration

Axe stratégique 4 - Vers Nîmes Métropole bonne gestionnaire : Prévoir les besoins essentiels de demain

4.1 Sécuriser la ressource en eau et promouvoir sa gestion raisonnée

- > Poursuivre le partenariat entre Nîmes Métropole, l'Agence de l'eau et la Chambre d'agriculture pour des techniques alternatives de protection des eaux des captages
- > Réaliser un Schéma directeur d'alimentation en eau brute de l'agglomération pour préserver les ressources en eau potable
- > Préférer l'eau du robinet (Action lycée 21)
- > Restaurer les cours d'eau selon une gestion dynamique et mobiliser les champs d'expansion de crue
- > Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable
- > Développer la réduction des consommations d'eau dans les espaces verts à partir de l'opération pilote de Bouillargues
- > Rechercher et lutter contre les fuites du réseau d'eau potable privé du lycée agricole Marie Durand

4.2 Promouvoir des espaces et des filières agricoles de proximité raisonnées et bio

- > Promouvoir et valoriser les circuits courts de commercialisation des produits agricoles
- > Développer l'agriculture biologique sur le territoire de Nîmes Métropole
- > Former les agriculteurs de l'agglomération à la demande en produits de proximité
- > Encourager l'offre par les agriculteurs de nouvelles prestations non alimentaires
- > Redynamiser le patrimoine et l'activité agricoles en milieu péri urbain, en particulier en Vaunage
- > Participation à l'information et à la fréquentation des jardins communaux

- > Pérenniser l'activité agricole sur la commune de St-Côme et Maruejols en soutenant l'installation d'agriculteurs
- > Inclure des clauses "agriculture de proximité" et "seuil minimum de bio" dans les marchés de la restauration scolaire et collective de la ville de Nîmes
- > Mettre en place des repas bio à la cantine de Langlade
- > Sensibiliser à la consommation des produits bio de proximité en restauration collective par l'exemple du lycée agricole de Rodilhan

4.3 Favoriser pour tous des logements suffisants et de qualité

- > Soutenir le développement des opérations pilotes d'éco-quartiers sur le territoire communautaire
- > Créer 3 éco-quartiers urbains à Nîmes
- > Réaliser une opération pilote d'écoquartier à Saint-Côme et Maruejols
- > Réaliser l'éco quartier médico-social le Cavermel à Caveirac
- > Réaliser un éco quartier de cœur de village à Clarensac
- > Répondre au besoin en habitat de Garons, notamment social, tout en créant un quartier de qualité
- > Conditionner les aides financières à l'habitat à la performance énergétique des logements en s'appuyant sur les résultats de la thermographie aérienne
- > Réaliser une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale « Lutte contre l'insalubrité » entre 2010 et 2013
- > Plan local d'urbanisme (PLH) 2013-2018

Axe stratégique 5 - Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire : S'impliquer et mobiliser pour le développement durable

5.1 Développer l'éducation au développement durable pour changer les pratiques

- > Développer les animations, échanges et actions de sensibilisation au développement durable
- > Faire découvrir aux enfants les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement par les agriculteurs
- > Rencontres, échanges de pratiques pour une approche agro-écologique de nos jardins familiaux et partagés sur l'agglomération de Nîmes
- > "Un chemin, une école" à Pissevin

- > Accompagner les établissements scolaires en démarche de développement durable "vers un agenda 21 scolaire"
- > Nature et photos à Gambetta
- > Eco-journées de la Vaunage
- > Réaliser un guide de l'éco-agent de Nîmes Métropole et l'accompagner par des formations au développement durable
- > Elaborer un guide de bonnes pratiques en s'appuyant sur la réalisation et l'utilisation de l'école effinergie de Clarensac
- > Intégrer les objectifs de développement durable et développer les clauses sociales dans les marchés publics
- > Elaborer un Agenda 21 institutionnel à Générac
- > Dématérialiser : production collaborative, circuits de validation et de signature électroniques des documents de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes
- > Dématérialiser les assemblées municipales et communautaires et actes administratifs

5.2 Organiser les modes de concertation et de participation

- > Créer un conseil d'éco-citoyenneté à Manduel
- > Suivre, évaluer l'Agenda 21 pour l'améliorer en continu de l'Agenda 21

5.3 Renforcer les coopérations Nîmes Métropole-communes et les synergies public-privé

- > Construire avec les communes de Nîmes Métropole un dispositif de mutualisation dans le domaine de l'énergie territoriale
- > Mutualiser les services de la DSI de Nîmes Métropole avec les communes
- > Concevoir et mettre en place une aide ponctuelle fonctionnelle aux communes
- > Signer un Contrat d'axe Nîmes-Alès entre les partenaires territoriaux
- > Structurer une nouvelle filière économique autour de la longévité : l'institut I2ML
- > Mettre en place le cluster environnement et gestion des risques